



Réserve Naturelle
POINTE DE GIVET



Plan de gestion simplifié 2019-2028



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST



«Ce document est cofinancé
par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Grand
Est avec le Fonds européen de
développement régional.»



Un programme de gestion pour préserver la biodiversité

La biodiversité ou diversité du vivant, constitue un patrimoine précieux pour la collectivité. Source d'inspiration artistique, de développement du tourisme..., elle procure de nombreux services utiles, comme la pollinisation ou l'épuration des eaux. Sa préservation est une préoccupation commune à tous.

La gestion des espaces naturels : gérer, c'est agir (ou ne pas agir) pour conserver, voire augmenter la valeur patrimoniale d'un espace naturel ; ceci peut consister au maintien des activités traditionnelles, à l'utilisation de techniques modernes ou simplement à la surveillance d'une évolution naturelle, afin d'entretenir ou de modifier un équilibre écologique en fonction d'objectifs précis de conservation.

Le plan de gestion permet d'assurer une continuité et une cohérence de la gestion dans l'espace et dans le temps. A partir des inventaires écologiques réalisés sur le terrain, des habitats naturels et des espèces à préserver en priorité sont déterminés en fonction de leur rareté et des menaces qui pèsent sur eux. Cette analyse permet de fixer des objectifs de gestion et, à partir de là, de déterminer les actions à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.

L'Office National des Forêts (ONF) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé en 1964 qui assure la gestion de près de 11 millions d'hectares de forêts publiques appartenant à l'État et aux collectivités territoriales. Au travers de la gestion multifonctionnelle de la forêt qu'il met en œuvre, l'ONF s'inscrit comme un acteur majeur de préservation de la biodiversité en tant que facteur essentiel de stabilité, de capacité d'adaptation et de reconstitution des écosystèmes.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne (CENCA), créé en 1988, est membre de la Fédération des Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels et est reconnu à l'article L 414-11 du Code de l'Environnement. L'objectif des Conservatoires consiste à préserver et gérer les milieux naturels et les espèces menacées de disparition. Le CENCA gère 242 sites pour une surface de 4 326 ha.

Une réserve naturelle nationale

LOCALISATION : Département des Ardennes ; Communes de Charnois, Chooz, Foisches, Fromelennes, Givet et Rancennes

SUPERFICIE : 364 hectares

DATE DE CLASSEMENT : 04 mars 1999

PROPRIETAIRES : Collectivités : Communauté de Communes Ardenne Rive de Meuse, Communes de Charnois, Chooz, Foisches, Fromelennes, Givet et Rancennes, Syndicat Intercommunal des Cantons de Givet Fumay Revin

Privés : M. ADAM Pascal, Mme ASELMO Noëlle, M. BALCER Yannick, M. BERTRAND André, M. BERTRAND Thierry, Mme BONNEAU Laurence, Mme BONNEAU Françoise, Mme BORTOLOTTI Adrienne, Mme BRAIBANT Gilberte, M. BRAIBANT Roger, Mme BRAIBANT Nadine, Mme BRAIBANT Aline, M. BRAIBANT Julien, Mme BRAIBANT Allison, Electricité de France, Les copropriétaires (Fort de Charlemont), M. FOJCIK Edouard, Mme GOUYE Michèle, M. HIGUET René, Mme HUGO Colette, M. JOIGNAUX Jean, Mme JOIGNAUX Marie, Mme LAMBEAU Madeleine, M. MARQUET Gérard, M. MAURICE Georges, M. MESSIN Jean-Claude, Mme MONETA Sylvie, Mme MONETA Christine, Mme PAOLONI Andrée, Mme PEREIRA Georgina, M. RIGO Sébastien, M. RIGO Fabio, Mme RIGO Nathalie, M. SALADIN Pierre, Mme SERVILLE Clémence, SCI Les Genêts, SCI B et Co, Mme STELLINGS Odette, M. SWITALA Guy, M. SWITALA Michel, M. SWITALA Jacques, Mme SWITALA Karine, M. TERWAGNE Camille, Mme TOUPET Dominique.

GESTIONNAIRES : ONF et Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne.

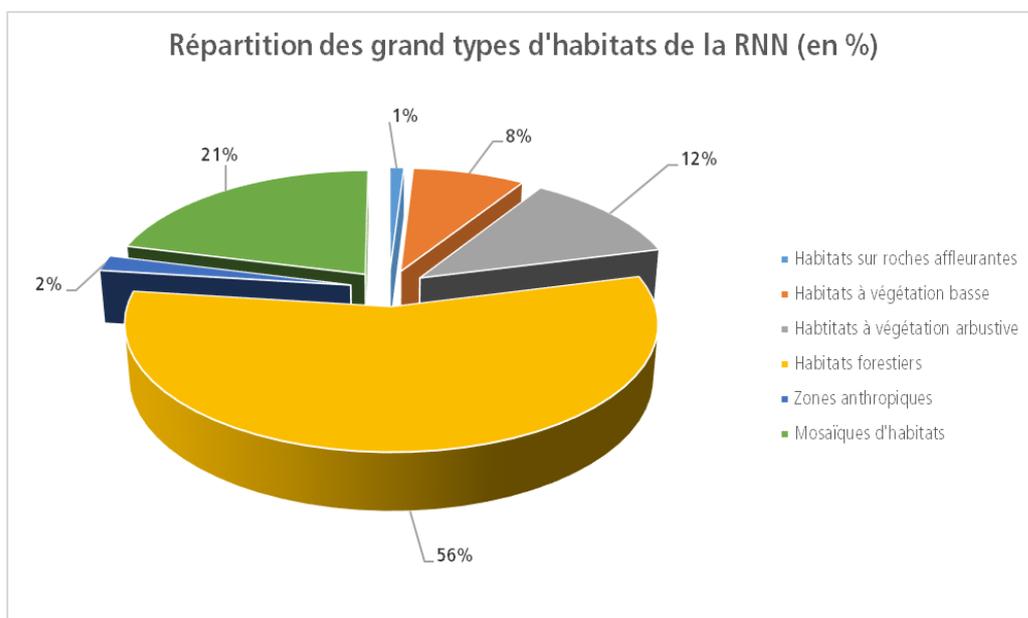
STATUT DU SITE :

TYPE	Intitulé du zonage	ANNEE
ZICO	Plateau Ardennais	1991
ZNIEFF de type I	Escarpements, Fort de Charlemont et Fort Condé à Givet	2003
ZNIEFF de type I	Tiennes et Bois le Duc au Nord de Foisches	2003
ZNIEFF de type I	Le Tienne de Chooz – Foisches	2003
ZNIEFF de type I	Roche à Wagne et escarpements rocheux à Chooz	2003
ZNIEFF de type I	Les rochers de Petit Chooz	2005
ZNIEFF de type I	Rochers d'Aviette et escarpements de Maurière à Rancennes	2005
ZNIEFF de type I	Le Mont d'Hours et le versant gauche de la Vallée de la Houille	2003
ZNIEFF de type I	Pelouses des Ternes des Marteaux et du Mont des Religieuses à Fromelennes	2003
ZNIEFF de type I	Bois de Nichet à Fromelennes	2003
ZNIEFF de type II	Ensemble des pelouses calcaires et milieux associés de la Pointe de Givet	2005
APPB	Roche à Wagne à Chooz	1990
APPB	Rochers du Petit Chooz à Chooz	1990
APPB	Rochers et falaises de Charlemont à Givet	1990
N2000 (ZPS)	Plateau Ardennais	2005
N2000 (ZSC)	Pelouses Rochers Buxaie de la Pointe de Givet	1999
PNR	Parc Naturel Régional des Ardennes	2011
Monuments Historiques	Fortifications du camp retranché du Mont d'Hours	1979

Une réserve naturelle nationale

MILIEUX NATURELS : 40 habitats naturels sur 6 grands types de milieux :

- Les habitats sur roche affleurante : environ 3 hectares (hors mosaïques d'habitats) ;
- Les habitats à végétation basse : environ 31 hectares (hors mosaïques d'habitats) ;
- Les habitats à végétation arbustive : environ 43 hectares (hors mosaïques d'habitats) ;
- Les habitats forestiers : environ 204 hectares (hors mosaïques d'habitats) ;
- Les habitats souterrains : surface non estimée ;
- Les zones anthropiques (cultures, habitations, chemins...) : environ 8 hectares ;
- Mosaïques d'habitats naturels : environ 77 hectares.



Un patrimoine naturel et géologique reconnu de longue date

La Pointe de Givet est citée pour son intérêt géologique et floristique depuis la fin du XIX^{ème} siècle. En effet, le calcaire de Givet sert de référence mondiale dans l'échelle des temps géologiques, et les milieux naturels de la Pointe abritent de nombreuses espèces végétales et animales rares et menacées.

La mise en place de plusieurs Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotopes (APPB) en 1990, puis la création de la réserve naturelle en 1999, suite à une demande de l'association « La Valenne » afin de protéger le site du Mont d'Hairs de toute exploitation de carrière, ont permis de mettre en place des mesures fortes pour la préservation de ces richesses naturelles sur le long terme.

Un usage agricole « ancien »

Dans le passé, les activités agricoles étaient très présentes dans le secteur. Les habitats naturels de pelouses sèches étaient maintenus ouverts grâce au pastoralisme et à la fauche des refus. Cependant, dans les années 1950, suite à la modernisation agricole, les agriculteurs ont délaissé ces zones à la topographie trop pentue, difficiles à mécaniser. Les éleveurs ont donc abandonné progressivement ces terrains peu productifs pour s'orienter vers des pâtures présentant une qualité fourragère de meilleur rendement.

Outre cet usage agricole, une partie du territoire de la réserve naturelle a également fait l'objet d'une exploitation artisanale et discontinuée d'une mine de fluorine, principalement utilisée comme fondant dans la fabrication de la fibre de verre et du verre opale, et surtout pour la production d'acide fluorhydrique.

D'autre part, en raison de sa position stratégique, la Pointe de Givet a vu la construction de plusieurs fortifications militaires (Fort de Charlemont, fortifications du Mont d'Hairs...).

Les usages « actuels »

La chasse

Acteur(s) concerné(s) : Associations de chasse

Contexte : La chasse est pratiquée sur l'ensemble du territoire de la réserve naturelle, selon les réglementations définies par la préfecture et les communes concernées. Il s'agit essentiellement d'une chasse au gros gibier (chevreuil, sanglier). Cette pratique se déroulant durant les périodes automnale et hivernale, se doit d'être conciliée avec la réalisation des travaux écologiques qui doivent être réalisés à la même période.

L'agriculture

Acteur(s) concerné(s) : Exploitants agricoles

Contexte : Quelques agriculteurs exploitent des parcelles à l'intérieur ou en périphérie de la réserve naturelle, en tant que propriétaire ou locataire.

La gestion forestière

Acteur(s) concerné(s) : ONF / Communes propriétaires des forêts gérées par l'ONF

Contexte : Quatre forêts communales (FC) relevant du régime forestier, font partie de la RNN de Givet : FC de Rancennes, FC de Fromelennes, FC de Foisches, FC de Chooz.

Dans l'ensemble des documents d'aménagement forestier, les actions sylvicoles sont toutes conformes au plan de gestion de la réserve naturelle, dans le sens où elles doivent toutes être envisagées dans l'objectif premier de préservation de la biodiversité. Toutefois, cela n'empêche pas la possibilité de mettre en œuvre des travaux d'exploitation (par des professionnels ou sous la forme d'affouage).

Les activités sportives

Acteur(s) concerné(s) : Grand public / Associations

Contexte : La spéléologie est pratiquée depuis longtemps dans la Pointe de Givet. Toutefois, un site a été fermé par des grilles au Bois-le-Duc dans le but de préserver les minéraux et les chauves-souris.

Le parcours de santé situé sur le site du Bois de Nichet est également emprunté par le grand public.

Les activités motorisées sont fréquentes bien qu'elles soient interdites sur la réserve naturelle. Elles sont pratiquées par la population locale mais aussi par celle de pays frontaliers (Belgique). Il s'agit d'un problème important qui est difficile à maîtriser.

Le tourisme

Acteur(s) concerné(s) : Grand public

Contexte : Le grand public fréquente essentiellement les grottes de Nichet, aménagées depuis le XIX^e siècle. Les habitants des communes voisines empruntent plus souvent les sentiers de la réserve naturelle dans le but d'une promenade journalière.

Cette fréquentation peut s'avérer préjudiciable si elle n'est pas canalisée, notamment au niveau des habitats naturels sensibles comme les escarpements rocheux.

Un sentier a été aménagé sur le site du camp retranché du Mont d'Haur avec une signalétique permettant de sensibiliser le public aux enjeux écologiques, et destinée à le canaliser dans le but de préserver la biodiversité.

Des sorties nature sont régulièrement organisées par les gestionnaires depuis 2002. Elles permettent de faire connaître les richesses naturelles de la RNN au grand public mais également aux scolaires. Oiseaux, orchidées, reptiles, géologie, sont autant de thèmes développés au cours de ces sorties. Par ailleurs, des conférences grand public sont ponctuellement proposées.

La gestion privée

Acteur(s) concerné(s) : Propriétaires privés sur le territoire de la RNN

Contexte : Les communes sont propriétaires d'un grand nombre de parcelles au sein de la réserve naturelle (76% de la superficie totale). Elles représentent également des intermédiaires importants entre les gestionnaires et les propriétaires privés.
Les activités menées par les propriétaires privés sur leurs parcelles sont soumises à la réglementation de la réserve naturelle.

Les activités scientifiques et naturalistes

Acteur(s) concerné(s) : Gestionnaires de la RNN / Associations

Contexte : Avant même la création de la RNN, de nombreux naturalistes et sociétés savantes fréquentaient la Pointe de Givet (Société d'Histoire Naturelle des Ardennes, Cercles des Naturalistes de Belgique, Société Minéralogique de Bogny-sur-Meuse...).
Des demandes de prospections et éventuellement de prélèvements à des fins scientifiques, sont ponctuellement acceptées.

La gestion écologique

Acteur(s) concerné(s) : Gestionnaires de la RNN / Partenaires / Associations

Contexte : Dans le cadre de la convention de gestion signée avec l'Etat, les gestionnaires de la réserve naturelle mettent en œuvre une gestion écologique des terrains, assurent les suivis écologiques, la sensibilisation du public, la surveillance de la RNN et des forêts relevant du régime forestier.

Patrimoine naturel

Stratotype du Givétien et milieux naturels remarquables

La Réserve Naturelle Nationale de la Pointe de Givet présente un patrimoine naturel tout à fait remarquable. En effet, la géologie de la Pointe de Givet sert de référence mondiale grâce au stratotype présentant le Givétien, roche mélangeant calcaires et schistes datant du Dévonien moyen, notamment sur les falaises du Fort de Charlemont.

Cette alternance de couches basiques et acides permet l'expression d'une large gamme d'habitats naturels rares et menacés, notamment des habitats jugés d'intérêt européen tels que les végétations des éboulis et falaises calcaires et siliceuses, ainsi que la plupart des pelouses sèches.

Ces habitats, en particulier les pelouses sèches, ont spontanément évolué vers des formations boisées (fruticées) avec l'abandon des pratiques agro-pastorales.

L'aspect de la réserve naturelle s'est donc profondément modifié au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle.

Un gros travail de réouverture des pelouses a donc été entrepris après la création de la RNN, et la remise en place d'un pâturage a permis d'améliorer l'état de conservation de plusieurs secteurs de pelouses sèches. Toutefois, quelques secteurs possèdent encore un état de conservation dégradé, celles-ci possédant encore de nombreuses espèces d'ourlets et étant fortement embroussaillées.

**Pelouses rupicoles du
*Festucion pallentis***



Ourlets du *Geranium sanguinei*



Fourrés à Cotonéaster sauvage



**Lande subatlantique
à Genêt et Callune**



**Pelouse mésoxérophile
à Séslerie bleue**



**Buxaie sclérophylle
à *Buxus sempervirens***





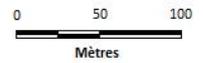
"RNN Pointe de Givet"
Communes de Foisches, Chooz, Givet,
Rancennes, Framelennes et Charmois

CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS DU BOIS-LE-DUC

Périmètre de la réserve naturelle

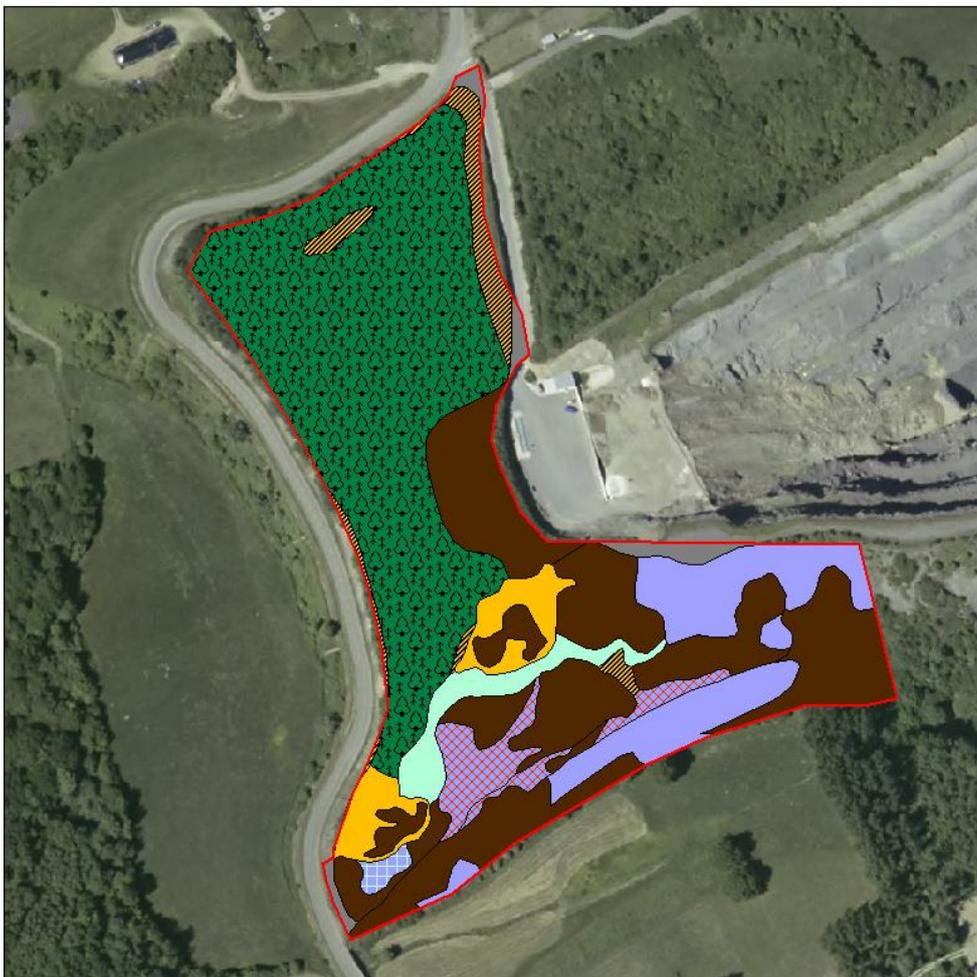
Unités écologiques

- Prairies mésophiles pâturées
- Forêt subatlantique à Chêne de Famenne
- Cultures
- Zones anthropiques



Plan de gestion 2017-2021

© Conservatoire d'espaces naturels
de Champagne-Ardenne - 2017
Source : BDORTHO® - IGN©2010



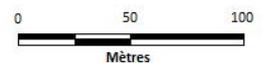
"RNN Pointe de Givet"
Communes de Foisches, Chooz, Givet,
Rancennes, Framelennes et Charmois

CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS DE LA ROCHE AUX CHATS

Périmètre de la réserve naturelle

Unités écologiques

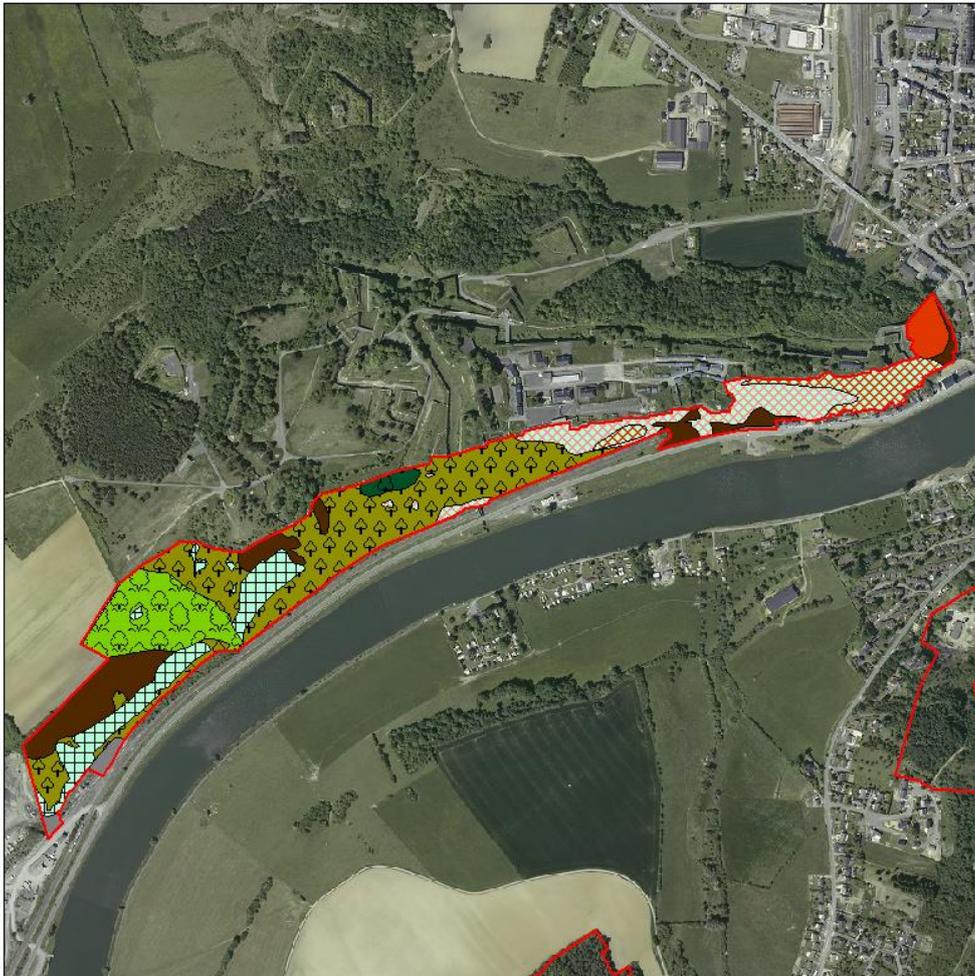
- Végétation des éboulis calcaires
- Mosaïque éboulis calcaires/dalles rocheuses
- Mosaïque éboulis/pelouses du Xérobromion/pelouses ourlets
- Mosaïque dalles rocheuses/pelouses rupicoles/falaises et rochers
- Pelouses mésoxérophiles
- Pelouses ourlets mésoxérophiles
- Fruticées médio-européennes
- Boisements mixtes à base de Bouleaux et Pins sylvestres
- Zones anthropiques (routes, carrière)



Plan de gestion 2017-2021

© Conservatoire d'espaces naturels
de Champagne-Ardenne - 2017
Source : BDORTHO® - IGN©2010

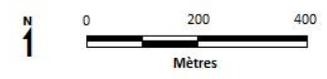




"RNN Pointe de Givet"
Communes de Foisches, Chooz, Givet,
Rancennes, Fromelennes et Charmois

CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS DU FORT DE CHARLEMONT

- Périmètre de la réserve naturelle
- Unités écologiques**
- Végétation pionnière de dalles rocheuses
 - Mosaïque pelouses/falaises/orlets
 - Mosaïque falaises/orlets du Geranium et du Trifolium
 - Pelouses du Xérobromion
 - Buxaie sclérophylle
 - Fruticées médio-européennes
 - Chênaies-charmaies
 - Chênaie thermophile subméditerranéenne
 - Cultures
 - Zones anthropiques



Plan de gestion 2017-2021

© Conservatoire d'espaces naturels
de Champagne-Ardenne - 2017
Source : BDORTHO® - IGN©2010

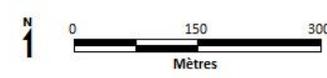




"RNN Pointe de Givet"
Communes de Foisches, Chooz, Givet,
Rancennes, Fromelennes et Charmois

CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS DE LA ROCHE À WAGNE

- Périmètre de la réserve naturelle
- Unités écologiques**
- Mosaïque dalles rocheuses/falaises et rochers/pelouses
 - Mosaïque landes/orlets acidiphiles/pelouses acidiphiles/fourrés
 - Pelouses mésoxérophiles
 - Pelouses ourlets mésoxérophiles
 - Fruticées médio-européennes
 - Mosaïque fruticée/boisements naturels à base de Pins sylvestres
 - Zones anthropiques (routes, talus routiers)



Plan de gestion 2017-2021

© Conservatoire d'espaces naturels
de Champagne-Ardenne - 2017
Source : BDORTHO® - IGN©2010

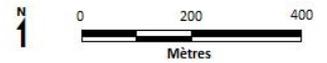





"RNN Pointe de Givet"
Communes de Foisches, Chooz, Givet,
Rancennes, Fromelennes et Charois

CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS DES ROCHERS DU PETIT CHOOZ

- Périmètre de la réserve naturelle
- Unités écologiques**
- Mosaïque fourrés/fruticées/friches et falaises/landes/pelouses
 - Pelouses ourlets mésotrophiles
 - Prairies mésophiles de fauche
 - Prairies mésophiles pâturées
 - Fruticées médio-européennes
 - Chênaies-charmaies
 - Forêts de Chênes sur schistes
 - Forêts de ravin
 - Plantations de conifères
 - Zones anthropiques



Plan de gestion 2017-2021

© Conservatoire d'espaces naturels
de Champagne-Ardenne - 2017
Source : BDORTHO® - IGN©2010



"RNN Pointe de Givet"
Communes de Foisches, Chooz, Givet,
Rancennes, Fromelennes et Charois

CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS DES ROCHERS D'AVIETTE ET MAURIÈRE

- Périmètre de la réserve naturelle
- Unités écologiques**
- Mosaïque landes/ourlets acidiphiles/pelouses/fourrés/falaises siliceuses
 - Pelouses ourlets mésotrophiles
 - Prairies mésohygrophiles pâturées
 - Prairies mésophiles de fauche
 - Prairies mésophiles pâturées
 - Fruticées médio-européennes
 - Mosaïque fruticées/Chênaies-charmaies
 - Chênaies-charmaies
 - Forêts de ruïseau
 - Chênaies acidiphiles
 - Plantations de conifères
 - Zones anthropiques



Plan de gestion 2017-2021

© Conservatoire d'espaces naturels
de Champagne-Ardenne - 2017
Source : BDORTHO® - IGN©2010





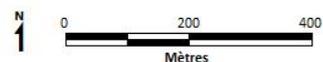
"RNN Pointe de Givet"
Communes de Foischés, Chooz, Givet,
Rancennes, Fromelennes et Charmois

CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS DU MONT D'HAURS

Périmètre de la réserve naturelle

Unités écologiques

- Végétation des éboulis calcaires
- Mosaïque végétation des dalles rocheuses/falaises et roches calcaires
- Pelouses du Xérobromion
- Pelouses mésoxérophiles à Sésuvie
- Pelouses mésoxérophiles
- Pelouses ourlets mésoxérophiles
- Prairies mésophiles de fauche
- Mosaïque fruticées rocaillieuses/roches calcaires
- Fruticées médio-européennes
- Boisements mixtes à base de Bouleaux et Pins sylvestres
- Chênaies-charmaies (facies jeunes)
- Chênaies-charmaies
- Boisements naturels à base de Pins sylvestres
- Végétations de friches et de zones rudérales
- Cultures
- Zones anthropiques (utilisation industrielle, bâtiments, ...)



Plan de gestion 2017-2021

© Conservatoire d'espaces naturels
de Champagne-Ardenne - 2017
Source : BDORTHO® - IGN©2010



"RNN Pointe de Givet"
Communes de Foischés, Chooz, Givet,
Rancennes, Fromelennes et Charmois

CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS DU MOULIN BOREUX

Périmètre de la réserve naturelle

Unités écologiques

- Mosaïque rochers-falaises/pelouses rupicolles et du Xérobromion
- Pelouses mésoxérophiles
- Pelouses du Xérobromion
- Lisières mésophiles du Trifolium médii
- Prairies mésohygrophiles pâturées
- Fruticées médio-européennes
- Chênaie-charmaie
- Forêt de ravin



Plan de gestion 2017-2021

© Conservatoire d'espaces naturels
de Champagne-Ardenne - 2017
Source : BDORTHO® - IGN©2010

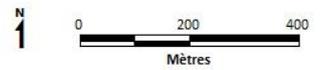




"RNN Pointe de Givet"
Communes de Foisches, Chooz, Givet,
Rancennes, Fromelennes et Charmois

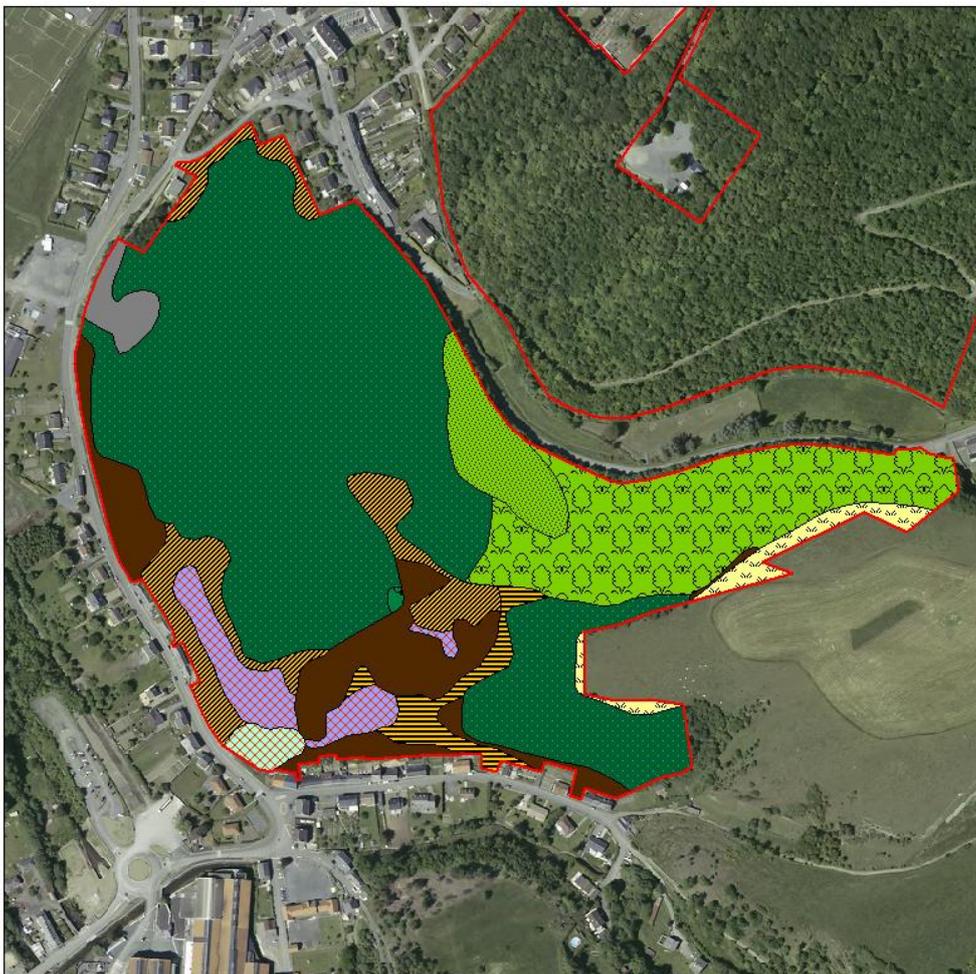
CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS DU MONT DE FROMELENNES

- Périmètre de la réserve naturelle
- Unités écologiques**
- Pelouses mésoxérophiles
 - Pelouses ourlets mésoxérophiles
 - Prairies mésophiles de fauche
 - Prairies mésophiles pâturées
 - Fruticées médio-européennes
 - Boissements mixtes à base de Bouleaux et Pins sylvestres
 - Boissements naturels à base de Pins sylvestres
 - Végétation de friches et de zones rudérales
 - Cultures
 - Zones anthropiques (chemins, aire de pique-nique)



Plan de gestion 2017-2021

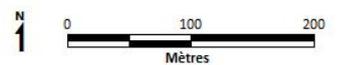
© Conservatoire d'espaces naturels
de Champagne-Ardenne - 2017
Source : BDORTHO® - IGN©2010



"RNN Pointe de Givet"
Communes de Foisches, Chooz, Givet,
Rancennes, Fromelennes et Charmois

CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS DU TERNE DES MARTEAUX

- Périmètre de la réserve naturelle
- Unités écologiques**
- Mosaïque éboulis/pelouses du Xérobromion/fruticées
 - Mosaïque dalles rocheuses/pelouses du Xérobromion
 - Pelouses ourlets mésoxérophiles
 - Pelouses ourlets mésoxérophiles (facies très embroussaillé)
 - Prairies mésophiles pâturées
 - Fruticées médio-européennes
 - Boissements de Bouleaux
 - Chênales-charmaies (facies jeune)
 - Chênales-charmaies
 - Hêtrales-chênales
 - Zones anthropiques



Plan de gestion 2017-2021

© Conservatoire d'espaces naturels
de Champagne-Ardenne - 2017
Source : BDORTHO® - IGN©2010





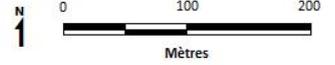
"RNN Pointe de Givet"
Communes de Foisches, Choaz, Givet,
Rancennes, Fromelennes et Charmais

CARTOGRAPHIE DES HABITATS NATURELS DU BOIS DE NICHET

 Périmètre de la réserve naturelle

Unités écologiques

-  Chênaies-charmaies
-  Chênaie thermophile subméditerranéenne
-  Forêt mixte de ravin



Plan de gestion 2017-2021

© Conservatoire d'espaces naturels
de Champagne-Ardenne - 2017
Source : BDORTHO® - IGN©2010

 Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne

 Réseau National
POINTE DE GIVET

Une flore à affinités méditerranéennes

La RNN de la Pointe de Givet possède une diversité floristique remarquable, puisqu'elle abrite plus de 480 espèces connues de Phanérogames.

L'exposition Sud d'une partie de ses terrains ainsi que la faible altitude, sont à l'origine d'un microclimat plus chaud favorisant l'implantation d'une flore atypique pour l'ex région champardennaise (ou Région Grand Est).

Onze d'entre elles bénéficient d'une protection régionale :

- la Phalangère à fleurs de Lys (*Anthericum liliago*) ;
- l'Armoise blanche (*Artemisia alba*) ;
- l'Aster linosyris (*Galatella linosyris*) ;
- la Lunetière variée (*Biscutella laevigata subsp. varia*) ;
- le Cotonéaster sauvage (*Cotoneaster integerrimus*) ;
- le Géranium sanguin (*Geranium sanguineum*) ;
- l'Hornungie des pierres (*Hornungia petraea*) ;
- le Lin français (*Linum leonii*) ;
- l'Orchis singe (*Orchis simia*) ;
- l'Orobanche de la Germandrée (*Orobanche teucrii*) ;
- la Potentille des rochers (*Dryocallis rupestris*).



Potentille des rochers



Orchis singe

Et vingt-et-une sont inscrites sur la Liste rouge régionale.

A noter que la Gratiolle officinale (*Gratiola officinalis*), protégée au niveau national, et la Dauphinelle Consoude (*Delphinium consolida*), espèce inscrite sur la Liste rouge régionale, n'ont plus été revues depuis plus de 100 ans.

Outre ces espèces, la réserve naturelle abrite également une importante diversité lichénique (113 espèces) et fongiques (310 espèces), ainsi que 14 espèces de Ptéridophytes.

Une faune diversifiée et des cortèges d'espèces caractéristiques des pelouses sèches

Plus de 600 espèces animales ont été recensées sur le territoire de la réserve naturelle.

Cette richesse est principalement due à la grande variété de milieux naturels qui composent la Réserve (milieux rupestres, pelouses, landes, fourrés et fruticées, boisements, habitats souterrains...).

Cinquante-neuf d'entre elles sont considérées comme patrimoniales (protégées et/ou inscrites sur les Listes rouges nationale et/ou régionale).

Patrimoine naturel

Parmi les espèces caractéristiques des milieux rocheux et pelouses sèches de la réserve naturelle, nous pouvons citer :

- Oiseaux : l'Alouette lulu (*Lullula arborea*) et le Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*), espèces inscrites à l'annexe I de la Directive européenne « Oiseaux » et protégées au niveau national et inscrites sur la Liste rouge régionale ;
- Lépidoptères rhopalocères (papillons de jour) : le Gazé (*Aporia crataegi*), la Petite Violette (*Boloria dia*), le Moiré franconien (*Erebia medusa*), le Flambé (*Iphiclides podalirius*), l'Hespérie des Sanguisorbes (*Spialia sertorius*), espèces inscrites sur la Liste rouge régionale ;
- Orthoptères : le Criquet noir-ébène (*Omocestus rufipes*), inscrit sur la Liste rouge régionale, l'Oedipode turquoise (*Oedipoda caerulea*), la Decticelle grisâtre (*Platycleis albopunctata*), le Criquet de la Palène (*Stenobothrus lineatus*) ;
- Reptiles : la Coronelle lisse (*Coronella austriaca*) et le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), espèces inscrites à l'annexe IV de la Directive européenne « Habitats-Faune-Flore » et protégées au niveau national. La Coronelle lisse étant également inscrite sur la Liste rouge régionale.

La RNN de la Pointe de Givet est également très attractive pour les Chiroptères (Chauves-souris), en particulier en période d'hivernation.

14 espèces ont été recensées sur le territoire de la Réserve, soit plus de la moitié des espèces connues dans le département des Ardennes (23 espèces).

Toutes ces espèces sont protégées au niveau national. Six d'entre elles sont inscrites aux annexes II et IV de la Directive européenne « Habitats-Faune-Flore » ainsi que sur la Liste rouge régionale.



Gazé



Lézard des murailles



Criquet de la Palène



Objectifs de gestion

Améliorer l'état de conservation de la biodiversité des pelouses et landes sèches

Programme d'actions

Préserver l'hétérogénéité des conditions microclimatiques

- ↪ Créer des corridors et clairières de milieux thermophiles dans les peuplements forestiers
- ↪ Conserver des abris à proximité des places d'héliothermie

Limiter la prolifération des espèces invasives

- ↪ Suivi de l'évolution des EEE
- ↪ Adapter la gestion des pelouses à la présence des EEE

Limiter la fermeture des milieux

- ↪ Débroussaillage et fauche avec exportation
- ↪ Instauration de périodes d'exclusion dans les clauses d'exploitation
- ↪ Suivi cartographique des travaux réalisés
- ↪ Gestion des lisières
- ↪ Débroussaillage par gestion différenciée
- ↪ Organisation de chantiers nature
- ↪ Mise en œuvre pâturage ovin et caprin

Limiter la pression des sangliers sur le milieu et le dérangement (VTM...)

- ↪ Evaluation chiffrée des dégâts de sanglier
- ↪ Tournées de surveillance

Désenrésiner les landes et pelouses

- ↪ Coupe des résineux
- ↪ Suivi cartographique des travaux réalisés



Maintenir le bon état de conservation du patrimoine géologique et floristique

Programme d'actions

Limiter le développement de la végétation

- ↪ Débroussaillage, fauche, abattage
- ↪ Suivi cartographique des travaux réalisés

Objectifs de gestion

Empêcher les dégradations d'origine anthropique

Programme d'actions

Empêcher les fouilles et dégradations

- ↪ Surveillance du site
- ↪ Entretien et restauration de la signalétique (panneaux d'information)
- ↪ Installation et entretien de grilles

Restreindre les accès

- ↪ Surveillance du site
- ↪ Installation et entretien de dispositifs physiques



Améliorer la naturalité des boisements

Programme d'actions

Favoriser la naturalité des boisements de feuillus

- ↪ Suivre l'évolution des composantes « naturalité » de structures forestières
- ↪ Laisser les bois morts sur pied et au sol
- ↪ Intégration au plan d'aménagement forestier

Désenrésiner les boisements

- ↪ Coupe des résineux
- ↪ Suivi cartographique des travaux réalisés

Préserver l'hétérogénéité des habitats

- ↪ Créer des corridors et clairières de milieux thermophiles dans les peuplements forestiers
- ↪ Recherche de la présence de la Musaraigne aquatique et du Crossope de Miller
- ↪ Inventaire des Amphibiens
- ↪ Inventaire des Odonates
- ↪ Mettre en défens le ruisseau par la pose d'une clôture et d'une pompe à museau

Objectifs de gestion

Information et accueil du public

Programme d'actions

Développer et entretenir des outils et supports de communication

- ↗ Entretien des infrastructures d'accueil et d'information du public
- ↗ Etudier et réaliser un deuxième sentier d'interprétation
- ↗ Concevoir et réaliser des outils de communication
- ↗ Développer des contenus et des supports de communication
- ↗ Renforcer les partenariats avec les Offices de tourisme
- ↗ Réaliser une enquête sur les anciennes activités d'extraction

Organiser et encadrer des activités de découverte

- ↗ Organiser et participer aux événements sur la réserve
- ↗ Développer des actions de sensibilisation auprès des publics
- ↗ Organiser des visites liées à des demandes ponctuelles
- ↗ Organiser et animer des réunions publiques d'information



Intégration de la RNN dans son territoire

Programme d'actions

Faire respecter la réglementation

- ↗ Suivre et faire respecter l'application du règlement de la RNN
- ↗ Assurer une surveillance du site

Gérer le flux de visiteurs

- ↗ Couper les arbres menaçants à proximité des zones accessibles au public



Assurer le bon fonctionnement de la réserve

Programme d'actions

Assurer la gestion courante de la réserve

- ↗ Assurer la gestion administrative et financière de la réserve

Participer aux différents réseaux

- ↗ Participer aux réseaux nationaux (RNF...), aux réunions des réseaux naturalistes et autres instances de gestion des espaces naturels (N2000...)

Mettre en œuvre et évaluer le plan de gestion

- ↗ Evaluer et élaborer le plan de gestion



Objectifs de gestion

Actualiser et améliorer en continu les connaissances naturalistes sur la réserve

Programme d'actions

Disposer de données à jour et complémentaires

- ↗ Inventaire des Araignées des pelouses et landes sèches
- ↗ Inventaire des Oiseaux nicheurs
- ↗ Réactualisation des listes d'espèces végétales
- ↗ Inventaire des pollinisateurs (abeilles, bourdons, syrphes...)
- ↗ Recherche de la Musaraigne aquatique
- ↗ Réalisation d'un inventaire des populations de *Cicadetta cantilatrix* et des ascalaphes
- ↗ Mettre en valeur les acquis scientifiques et techniques de la RNN au travers de publications
- ↗ Intégrer la réserve dans des programmes régionaux, nationaux et transfrontaliers de connaissance et de préservation
- ↗ Cartographier l'évolution des habitats
- ↗ Inventaire des Coléoptères saproxyliques

Faucon pèlerin
© Marc SOLARI

